L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS :
SAMEDI MATIN, 10 AVRIL.

FEUILLETON.

LES

INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

PREMIÈRE PARTIE.

LES COMPAGNONS DE LA LUNE.

XLVIII

FLÉAU DE DIEU..... FLÉAU DU DIABLE!

Le trou débouché par la Cigale se trouvait, on le sait, à environ vingt-cinq mètres au-dessous du sol.

Il avait sept pieds de haut et quatre pieds dans sa plus grande largeur.

En somme, c'était un des points de repère d'un de ces conduits souterrains que les bons Parisiens foulent aux pieds sans s'en douter le moins du monde.

Ce conduit, coupé en plusieurs endroits, finissait par se relier à l'ancien ruisseau de Ménilmontant, si important jadis, aujourd'hui généralement ignoré.

A quelle époque et par qui ce conduit avait-il été couvert de murailles?

Dans quel but l'avait-on voûté de la sorte?

Nul ne s'en doutait, ces constructions remontant à la plus haute antiquité.

Elles avaient été établies avec une solidité à toute épreuve, par une intelligence remarquable, et malgré la profondeur où le travail de tant d'années successives les avait enfouies, l'air y circulait avec la plus grande facilité.

Depuis un siècle peut-être nul pied humain ne s'était trouvé à même de fouler ce ruisseau perdu.

Le hasard seul suite de recherches concernant l'affaire de Belleville, au sujet de laquelle M. Jules, l'ex-chef de police de sûreté, et le comte de Warrens, chef de la société des Invisibles, se trouvaient en guerre ouverte, en avait révélé l'existence à ce dernier.

On comprend tout le parti qu'un homme de cette trempe devait en tirer.

Le comte de Warrens n'oubliait et ne négligeait rien.

Tout lui devenait un avantage.

Tout devenait une arme redoutable dans ses habiles mains.

Mais, quelles qu'eussent été sa vigilance et l'activité des ingénieurs affidés attachés à l'association des Invisibles, on ignorait encore la source de ce ruisseau.

Passe-Partout, San-Lucar, Mortimer et Martial Renaud s'étaient avancés assez avant dans le souterrain.

Par précaution, ils avaient dépassé la courbe, afin que la lueur des torches ne décelât pas leur présence.

Quoique le chef de l'expédition se crut certain de ne rencontrer aucun œil indiscret sur sa route souterraine, le hasard qui lui avait donné la clef de ce labyrinthe pouvait le trahir, à la rigueur, et Passe-Partout tenait à se prémunir, même contre le hasard.

Par précaution aussi, La Cigale et son inséparable compagnon, le petit Mouchette, avaient été laissés en faction au bas de l'orifice du puits.

Le brave géant avait bien de la peine à ne pas répondre aux nombreuses questions, aux interrogatoires redoublés que maître Mouchette lui faisait subir depuis une bonne demi-heure.

Mais sa discrétion était sa seule force contre la malice du gamin.

Il se renferma dans son ignorance la plus complète des intentions de Passe-Partout.

Mouchette enrageait; mais en son for intérieur, tout en pestant contre l'honnêteté de son gigantesque ami, il ne pouvait s'empêcher de le priser et de l'estimer davantage, à mesure qu'il le voyait rompre les chiens ou dépister ses ruses, ses questions et sa curiosité endiablées.

Un moment le colosse prêta l'oreille et ne répondit rien aux calembredaines de Mouchette.

Une expression soucieuse se peignit sur sa physionomie si placide.

D'une main, il contint l'enfant, qui piétinait, de l'autre il lui fit signe d'écouter.

C'était précisément l'instant où le pauvre M. Piquoiseux venait de détendre la double chaîne et de couper aux invisibles descendus dans le puits tout moyen de remonter dans la cour du Lapin-Courageux.

L'enfant comprit et se tut.

Peu après un coup de feu retentit.

Le géant murmura:

— Un coup de pistolet, ça!

Mouchette, qui ne savait pas encore distinguer les tonalités diverses des armes à feu, s'en cloua silencieusement.

Quatre autres détonations suivirent la première.

— Ça, c'est des coups de revolver! continua la Cigale, avec une certaine angoisse.

— Eh bien! après! dit le gamin.

— Silence, mome!

— Et attention, aussi.

Ce disant, Mouchette se colla contre le mur de soutènement, tirant pas ses vêtements le colosse, qui se vit forcé de suivre son exemple, et se trouva, lui-même, rangé, garé, parallèlement avec lui.

Bien leur en prit à tous les deux.

Une minute, une seconde de plus, et ils recevaient sur la tête l'enveloppe mortelle de feu Piquoiseux.

Or, de par les lois de la projection des corps et de leur vitesse acquise et multipliée, quelle qu'eût été la solidité du crâne de la Cigale et la flexibilité du cuir chevelu de Mouchette, ils auraient difficilement résisté à un choc de cette pesanteur, à une tuile de cette taille et de cette force.

Le corps du secrétaire de M. Jules vint s'aplatir aux pieds du géant.

Il y eut un clapotement sourd, un bruit sinistre.

Puis l'immobilité.

Malgré son habitude des luttes à main armée, bien que la mort fût pour lui une vieille connaissance, le colosse frissonna et ne se résolut pas tout d'abord à jeter un coup d'œil sur la masse inerte que son pied effleurait.

Mouchette tremblait bien un peu de tous ses membres; mais sa nature narquoise reprit bien vite le dessus, il alluma un rat de cave et se pencha vers le corps de Piquoiseux, tout en chantonnant en sourdine:

Ah! mon brave camarade,
Te v'là dans la limonade!

— Tais-toi, mouche....., dit le géant, c'est peut être un ami.

— Eh bien! s'il c'est un ami, ma vieille, tu peux épouser sa veuve. On ne se casse pas le nez aussi légèrement sans qu'il en reste deux nari nes endommagées.

Et Mouchette, retroussant la tête du nouveau venu, qui ne donnait pas signe de vie, et l'éclairant en vérité:

— Un ami, ça!

— Connais pas! fit la Cigale avec jole.

— Bah! pas possible!

— Je te dis que je ne le connais pas....

— Eh ben! moi, je sais qui c'est.

— Qui donc?

— Le secrétaire de M. Jules.

— Un mouchard!

— Tu as bien fait de ne pas l'appeler Mouche..... ça m'aurait chagriné.

— Bonne affaire! continua le géant, qui, après avoir examiné les traits de Piquoiseux, s'aperçut de la blessure faite par la balle de l'inconnu. Il a été piqué à l'aile droite.

— Pistolet ou revolver?

— Balle de pistolet, répondit la Cigale.

— Diantre! repartit le gamin, et les quatre coups de revolver, qui les a endossés?

— Ah! voilà! dit la Cigale, auquel Bast, le principal est que cette bête venimeuse ne nous nuira plus guère. Il est bien mort, le gueux! bein?

— Tout ce qu'il y a de plus décédé, répliqua le gamin, qui venait de tourner et de retourner le corps, de fouiller le pouls, sans trouver un battement de cœur ni une pulsation.

— Alors, il faut que le camarade d'en haut avance à l'ordre et nous rejoigne.

— Ça devrait être déjà emballé, murmura Mouchette.

— C'est vrai; donnons le signal.

— As-tu y en a un?

— Parbleu! Tu le connais déjà.

— Moi?

— Oui.

— Attends donc! vieux, c'est celui que tu m'as ancé quand il s'est agi d'éteindre le gaz, dans le cabinet du père Tournesol!

— Juste.

— Alors! je vas vous le donner moi-même, s'écria Mouchette avec importance.

— Vas-y, consentit le colosse.

Mouchette enfla ses joues maigres et minces comme deux lames de couteau, porta deux de ses doigts à sa bouche et cria:

— Prrr! oulch!

L'attention....

Pas de réponse.

Un second appel fut aussi infructueux.

— Vite qui se gâte, grommela le géant.

— Ça m'en a tout l'air.

— Le camarade d'en haut doit avoir reçu quelque mauvais coup.

— Faut le savoir.

— J'y vas tout de suite.

Le colosse leva les yeux et s'apprêta à lever les bras pour saisir la double chaîne, son escalier ordinaire et extraordinaire.

Plus de chaîne!

M. Piquoiseux avait pris la précaution de la détendre et de la remonter.

— Mille millions de...., jura la Cigale.

— De quoi?

— Plus de chaîne.

— Eh ben?

— Impossible de remonter! hurla-t-il avec rage.

— Voyez vous ça! fit le gamin de Paris avec un ton désespéré.

— Il faut que je voie Passe-Partout.... que je le retrouve.... Toi, petiot, tu resteras ici, jusqu'à ce que le chef ait pris un parti.

— Ah! donc! ah! donc! interrompit Mouchette, qui retint son compagnon par le pan de sa veste.

— Laisse-moi..... c'est pressé!

— Ce qui est pressé, c'est de grimper là haut, hein!

— Oui.

— Eh bien! je vas y monter.

— Toi?

— Moi même.

— Avec quoi? ni corde, ni chaîne! avec quoi?

— Avec ceci.

Et Mouchette montrait ses poings.

— Avec cela.

Et Mouchette montrait ses pieds.

— Tu es fou!

— Moi? non. Tu vas voir, vieux. J'ai gagné un timbale d'argent à la dernière fête du Champ-de-Mars. Même que c'est m'man Pacome qui a la montre.

Quelle montre! quelle timbale! demanda le géant, ahuri par son inquiétude.

— J'ai gagné deux prix. Voilà.

— Mais il n'y a pas de mât de Cocagne ici.

— Non, mais il y a des moellons, des pierres, des trous et des couteaux.

— Des couteaux! Pourquoi faire? Ah! oui, ... Via le mien...... Non, passe moi.... C'est moi qui est là haut.

— Va! force des bras, n'est-ce pas! répliqua le gamin de Paris en riant.

— Pardi, oui.

— La pesée cent vingt s'il se, mon bon homme. Il n'y a pas de lame qui résiste à ça. Moi, je pèse quatre vingt livres. Plus lourd que l'air, c'est vrai, mais c'est entendu.

— Brave enfant, dit la Cigale. Grimpe!

Et il lui fit la courte échelle.

Mouchette lui monta sur les épaules.

Puis sur ce solide piédestal, il enfonça l'un des deux poignards que le Cigale lui avait donnés dans l'interstice de deux pierres moussues, humides mais résistant à la pression de la main.

Ce premier jalon planté, il en planta un second au dessus.

Alors, se soulevant à la force du poignet, grâce au second jalon, il arriva à se maintenir d'aplomb, accroché d'une main aux trous des pierres ou aux excoriations de la muraille, et appuyé du pied sur le premier couteau.

Une fois d'aplomb et sûr de lui, il se baissait, et, de la main qui lui demeurait libre, il arrachait le premier couteau, qu'il replantait plus haut.

Cela dura près de dix minutes.

Quand Mouchette atteignit la margelle et s'y cramponna avec un cri de joie, la Cigale se passa la main sur le front, et l'en retira baignée d'une sueur froide.

Jamais le colosse n'avait tant tremblé pour lui-même.

Ses muscles se détendirent.

La réaction était si violente dans cette nature athlétique, qu'il se vit obligé de s'asseoir quelques instants sur un moellon détaché de la muraille, attendant et se tenant prêt à tout.

Cependant, le gamin qui venait de se tirer à son honneur du tour de force que la Cigale regardait comme une gasconnade avant de l'avoir vu exécuter, avait enjambé le rebord du puits.

Son premier soin fut de regarder autour de lui.

Tout se taisait.

Rien ne donnait signe de vie.

Peu à peu ses yeux se familiarisèrent avec les ténèbres du dehors.

Il commença par chercher, trouver et rétablir la double chaîne pour se ménager une descente plus facile que son ascension.

Cela fait, il tourna autour du puits.

Du côté opposé à celui où il avait retrouvé la double chaîne et le seau, il aperçut un corps étendu dans une mare de sang.

— Mâtin de chien! s'écria l'enfant, c'est par là que j'aurais dû commencer, au lieu de soigner la toilette de mon puits.....

Il s'approcha du corps, se baissa, se mit à genoux et souleva la tête de l'inconnu.

— Connais pas! murmura-t-il.

Puis, comptant les blessures qui apparaissaient sur la chemise entrouverte:

— Une, deux, trois, quatre!.... Toute la batterie a porté. Ah! v'là qu'il se réveille.... Un rude gars, tout de même!

En effet, le blessé revenait à lui.

(A continuer.)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'ABEILLE, Samedi matin, 11 avril 1868.

Nous avons eu, hier, à peu près le même temps que celui de la veille; toujours avec menace d'une pluie prochaine, nous n'en serions pas fâché, car la poussière sur les quais, commence à devenir très désagréable surtout pour ceux, qui comme nous, y passent la plus grande partie de leur temps. Il y a eu très peu d'activité dans les affaires, surtout en exportations, les consignations étaient assez bonnes.

ARRIVAGES.—Le Kilgour de Louisville, avec une très bonne cargaison y compris 200 cochons; Alice Dean de Cincinnati, avec 600 tonneaux de produits; Lizzie Gill de St Louis, avec 5381 barils de farine, 503 balles de foin, 213 boucauts de porc, 612 barils de porc, etc.; Louisiana de l'Ohio, avec 1270 barils de pommes de terre, 5858 sacs de maïs, 229 boucauts de porc et 352 barils dito; Lafourche de Shreveport, avec 229 balles de coton et 60 cochons; Bart Able du même port, avec 264 balles coton et 27 bestiaux; Quitman de Vicksburg, avec 248 balles coton; Vicksburg de Ouachita, avec 165 balles de coton, etc.

DÉPARTS.—Le Westmoreland, pour Cincinnati; Kilgour pour Louisville; Judge Fletcher, pour Ouachita; Iberville, pour Bayou Sara; Nina Simms, pour Bayou Lafourche, et le A. G. Brown, pour le bas de la côte; tous étaient assez bien frétés.

INCENDIES.—Les bateaux à vapeur Southerner et Genl. Ramsom, amarrés de l'autre bord du fleuve, ont pris feu hier, vers les 3 heures, et entièrement consumés. On n'en connaît pas l'origine; l'on suppose que le feu a été mis exprès. Le Ramsom appartenait au gouvernement des Etats Unis.

AVIS RÉCENT.—Le 5 avril, à Louisville, la rivière était stationnaire, avec sept pieds six pouces d'eau dans le canal. A peu près trois pouces de neige tombèrent dans la même matinée puis, une forte et incessante pluie qui promettait de continuer quelques temps.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

EUROPE, capt. Lemarié....Samedi 4 avril.
ST-LAURENT, " Bocande....Samedi 11 avril.
VILLE-DE-PARIS, " Surmont...Samedi 2 mai.
PEREIRE, " Duchene...Samedi 16 mai.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $145. | Seconde cabine, $88.
Troisième cabine $55, et en comprenant le billet de chemin de fer, $57.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

6nov 1 2) V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

Nouvelle-Orléans à St. Nazaire VIA HAVANE.

Le steamer Français

GUYANNE,

Partira pour le port de la Havane, le 14 avril, à huit heures du matin, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Hâvre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à VICTOR PERRILLAT, agent, 5 avril—au la 127 rue de la Commune.

Steamers pour Southampton, le Havre, Hambourg et Brême.

Le steamer de 1re classe

SAIDA, capt. French. Partira du pied de la rue Jackson, le 16 avril, sur les vers époque, pour Southampton. Il prendra des passagers pour Southampton, le Havre, Hambourg et Brême, aux prix suivants:

1re chambre, pour Southampton, $125; entrepont, $45. 1re chambre, pour Havre, $..; entrepont, $45. 1re chambre, pour Hambourg ou Brême, $150; entrepont $50. Ou paie en or.

Pour fret, s'adresser à SILKENSTADT & CO, 39, Carondelet.

Pour passage, s'adresser à MAURY & CO, 7avril—au16 121, Commune

POUR VERA-CRUZ.—Le steamer mexicain (neuf et en fer),

EUGENIA, Commandant B. Viñas, partira le dimanche, 12 avril, à 3 heures de l'après midi, de son wharf, à Alger, ferry du Troisième District.

Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, à bord ou à A. PALACIO, 8avril—M No 198, rue Gravier

LIGNE INMAN. Steamers de la Malle.

Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:
New York à Liverpool, $115. Aller et retour $175.
New York à Londres $115 Aller et retour $185.
New York à Paris, $125 Aller et retour $200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, 9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L GRANT, Capt. J. B. Hildreth,
CRESCENT CITY, Capt. S. W. Holmes,
SHERMAN, Capt. W. A. Pendleton
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES, Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans tous les SAMEDIS.

Le Steamer

GEN. GRANT, Commandant J. B. Hildreth,

Partira de son wharf, au face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 11 avril, à 5 heures du soir.

Ces steamers ont d'excellents emménagements,
Chambres.............. $60 00.

Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 190.

Le steamer UNITED STATES suivra et partira SAMEDI, 18 avril 25fev—

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer

GEO. WASHINGTON, Commandant E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 11 avril, à 5 heures P. M.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, 4 mai—1a Rue Carondelet, No 41

Paquebot indépendant de la Nouvelle Orléans, de la Côte et de Lafourche.

Partant de la Nouvelle Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures du soir, et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin.

Le bateau à passager, de première classe, NINA SIMMES, capitaine W. R. Greathouse, commis Joe Dalferes, partira comme il est dit, et sera de retour tous les mercredis et dimanches, dans la journée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, 10 avril— 64 Vieille Levée.

Compagnie de bateaux quotidiens de la Nlle-Orléans à Mandeville.

—Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville—Le bateau à vapeur CAMELIA, à basse pression, capitaine W. L. Cozzens, ayant d'excellents emménagements pour les passagers et le fret, a été acheté pour ce service. Les voyages réguliers commenceront à partir du 25 avril et auront lieu en été et en hiver. On prendra des arrangements pour transporter les passagers et le fret de la Nlle-Orléans à Covington et de Covington à la Nlle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à COHEN M. SORIA, agent, 3avril— Rue de l'Union, Nos 18 et 20

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine L. F. A... commis P. A. Charet, part de la Nouvelle Orléans, tous les MARDIS à 5 heures du soir et tous les SAMEDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les LUNDIS et les JEUDIS pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3avril—1m

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—

Partant tous les DIMANCHES à 10 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir (commençant au 8 avril) pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, fin marcheur, Grey Eagle, capitaine V. B. Baranco, partira comme il est dit, et à SON RETOUR, quittera le Bayou Sara tous les LUNDIS et JEUDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE, 3avril—1m 10, Nouvelle-Levée.

BATEAU RÉGULIER DU MERCREDI SOIR.

Le bateau à vapeur Annie Wagley, pour les Opelousas, Washington, Port Barre et tous les débarcadères de la côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bon bateau à vapeur Annie Wagley, capitaine Gus. E. Louailler commis M. Kennedy, partira de la Nlle-Orléans, au marché, le MERCREDI de chaque semaine, à cinq heures du soir, et de Washington, tous les dimanches matin à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à Block Bros, 181 de la rue de la Commune, N. O., à O. Hinckley & Son, à Washington, Lne. 14 mars—1m

PAQUEBOT RÉGULIER DE LA NLLE-ORLÉANS, DE LA CÔTE ET DE LAFOURCHE.

—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capt Max Blanchard, commis, T. Denvaut, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures du soir, et les SAMEDIS, à 10 heures du matin. Il est de retour les LUNDIS et les JEUDIS, pendant le jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Ce bateau est indépendant et n'appartient à aucune société. 11mars—1m

SPECTACLES.

THEATRE DE L'OPERA.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI.............} Directeurs.

Dimanche, 12 avril 1868,

LA PAPILLONNE,

Comédie en 3 actes, de Victorien Sardou.

UN MARI DANS DU COTON.

Vaudeville en un acte.

On commencera à 7 1/4 heures.

LUNDI — Jérusalem, grand opéra en 4 actes de Verdi. 11 avril

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue Saint-Charles, Nlle-Orléans.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.

Samedi, 11 Avril, à midi.

SAMEDI SOIR, 11 AVRIL,

Dernière représentation des THREE FRAS, qui doit faire place, lundi prochain, à G. D. A. B. F. A., pièce comique de Dasher.

DIMANCHE, 12 AVRIL,

Dernière représentation de THE FRAS — Programme brillant dans lequel figureront tous les artistes favoris.

Les Tableaux parisiens illuminés seront exposés sur le balcon et le public pourra les contempler gratis, à sept heures et demie.

LUNDI, 13 Avril—Début de Mons. J. Novissimo et d'autres nouveaux artistes.

Les portes s'ouvr ront à sept heures moins un quart. Le spectacle commencera à huit heures moins un quart.

Le contrôle est ouvert de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi. 11 avril—2f

Salle de Bal d'Orléans.

DERNIER BAL DE LA SAISON.

Samedi, 11 Avril 1868

UN Grand Bal paré et masqué sera donné samedi soir. La police sera présente pour maintenir l'ordre. Ouverture des portes, à 9 heures et demie. Billets pour messieurs, $2; les dames ne paient pas.

DIMANCHE, à midi—Lutte et assaut d'armes.
10 avril— H. PERCIVAL.

REOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES...................Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nlle-Orléans, de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus: on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pole, &c.

On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile souffleur de verre, où sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts. 14 nov

VENTES JUDICIAIRES.

JULES JACQUES, vs JEAN LOUIS PELEGRIN.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans —No 21,745—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt d'avril 1868 à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds du café connu sous le nom de "Bourse des Néo...", situé à l'angle des rues Conti et de la Vieille Levée, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

—Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 avril—11,14,17,19.

MATHEW HENRICK vs F. O. WOODMAN et als

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, quinze avril 1868, à 5 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située rue Clara, entre celles Calliope et Delord, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Et immédiatement après, dans le voisinage, Dix-neuf (19) ouvres, et vingt quatre (24) "Rectifiers."

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication
GEO. W. AVERY.
2avril—2,5 8,11,15 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

C. E. GIRARDEY & Co vs JULES BLINEAU.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 24,637—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, quinze d'avril 1868, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'une pâtisserie situé rue de Chartres, entre celles St-Louis et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2avril—2 8 11 15

ARISTIDE HOPKINS, agent vs EDW. STAPLETON.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 21,085—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt d'avril 1868, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, No. 29, rue St-Pierre, Bâtisses Pontalba, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de meubles meublant tel que décrit, suivant inventaire, déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 avril—11 14 17 19 20

GLENDY BURKE ET AUTRES vs D. M. ENSWORTH.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,679—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, treize d'avril 1868, à 10 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

La balance inventorie du fonds d'un magasin de graines de chanvre, situé rue Gravier, entre les rues Tchoupitoulas et des Magasins, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

10 avril—3 (?)

Pre. Cazelar, exécuteur, vs la Vve S. R. Mardis

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,865—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 mars 1868 et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, seize d'avril 1868, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, No. 29, rue Jefferson, dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de meubles et effets, etc., suivant inventaire posé en mon bureau pour recours.

Saisis provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

4 avril—4,7,11,14,16

Elizabeth Turner, administratrice, vs Alex. M. Summers.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,475—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt sept d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de la ville... [illegible]

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de James D. Denègre, suivant acte au rapport de Felix Grima, notaire public en cette ville, en date du 14 décembre 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 mars—26—3,11,19,26 avril

HERMAN & Co. vs. W. A. MOORE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17 509 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt d'avril 1868, à 11 1/2 heures A. M., à mon entrepôt No 29 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets, transportés de la maison aujourd'hui ou dernièrement, occupée par le défendeur et située No 247 rue du Canal, suivant inventaire déposé en mon bureau, pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
8 avril—11,14,17,19 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Gustave Yalets vs Jean Lafitte.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,814—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre de mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Les onze douzièmes indivis d'un certain terrain situé en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dumaine, St Philippe et Royale, ayant, mesure américaine, quarante-deux pieds six pouces de face à la rue Bourbon... [illegible]

Le tout, conformément au plan dressé par J. A. D'Hemecourt, architecte, le 8 mars 1848, et déposé en l'étude de P. E. Laresche, notaire public en cette ville...

Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Les dits onze douzièmes de la dite propriété ont été acquis par le défendeur des héritiers de J. P. Via, suivant acte au rapport de C. V. Foulon, notaire public en cette ville, en date du 27 décembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
Shérif de la paroisse d'Orléans.

2 avril—2,11,19,28,—mai 4

Succession de PERRY S. WARFIELD.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 6 941 - En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias contre la dame M. R. Warfield, Exécutrice Testamentaire, etc., en faveur de H. L. Story & Co. adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Harry T. Hays, ci-devant shérif et, par celui ci, à moi transféré, je procéderai, le MARDI 12 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des biens dont la description suit:

UN TERRAIN, situé au faubourg de l'Annonciation, Premier District de cette ville, désigné par le No 1 sur un croquis annexé à un acte de répartition des biens, au rapport de Charles Boudousquié, notaire public en cette ville, en date du 25 mars 1848. Le dit terrain formant l'angle des rues Prytania et Terpsichore, et mesure 56 pieds de face à la rue Prytania, sur 127 pieds 10 3/4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en bardeaux; cuisine, etc., et tous les droits, privilèges, etc.

Ensemble aussi avec 75 Actions, aujourd'hui réduites à 70, du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS.—L'acquéreur assumera le paiement d'un "stock note" de la somme de Treize Cent Cinquante piastres ($1,350), en faveur de la dite Banque, payable le 1er d'avril 1868, ... et le reste comptant...

GEO. W. AVERY,
10 avril—10,11,19,26, mai 6,12 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La dame Sidonie McLean, tutrice naturelle, etc, vs Jérôme Bradley & Co.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,891—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, vingt-deux avril 1868 à 10 heures A. M., à mon entrepôt, No 29, rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un piano d'argenterie, etc, quatre bottes et une malle de linge de ménage et un matelas de crin.

Les objets ci-dessus énumérés ont été donnés en nantissement (pledged) par Jérôme Bradley, le 16 mai 1867, pour garantir le paiement d'un billet daté du 9 d'avril 1867, de la somme de quatre cent quatre-vingt-douze piastres et quarante-six cents ($492 46 cts.)

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans

11 avril—11,14,17,20,22

WILLIAM F. GOLDTHWAITE vs JOHN FRANCIS WOOD.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,162—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, Terpsichore, Dryades et Melpomène, et désigné par le numéro six d'après un plan dressé par C. Hedin, arpenteur, et déposé sous le No 151 en l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Bacchus, sur cent vingt-sept pieds onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John G. McLean, suivant acte au rapport de W. H. Peters, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 18 février 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: L'acquéreur assumera le paiement d'un billet garanti par hypothèque sur la propriété susdécrite, de la somme de mille piastres (1,000 00) souscrit par le défendeur, daté du 22 d'avril 1867 payable à un an de date et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an à compter de l'échéance jusqu'à paiement et la balance du prix de l'adjudication, comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11mars—19,27 av 3, 11

Duncan Mo Nell vs James Gill.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,670—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues de l'Annonciation, Première, Laurel et Deuxième, composée de la totalité du terrain désigné par le Numéro Vingt-Trois et la moitié longitudinale du terrain désigné par le Numéro Vingt deux, conformément au plan déposé en l'étude de J. E. Jarreau, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain et la dite moitié de terrain mesurent ensemble trente-sept pieds six pouces de face à la rue de l'Annonciation sur cent vingt pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Charles M. Conrad, suivant acte au rapport du dit notaire Jarreau, en date du 1er mai 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

11 mars—11,18,27 av 3 11

LUTHER HOLDSWORTH vs HENRY MANN.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 19,962—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

UN TERRAIN situé dans l'ilet borné par les rues Vine, Willow, Cypress et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, étant désigné par le numéro Quatorze, suivant plan dressé par Louis H. Pilié ci-devant voyer, le 13 de novembre 1844, et déposé en l'étude de F. E. Théard, alors notaire de la ville, sous le No 9 du Livre de Plans.

Le dit terrain mesure trente-et-un pieds trois pouces de face à la dite rue Cypress, sur quatre-vingt quatre pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du défendeur, suivant acte au rapport de W. L. Poole, notaire public en cette ville, en date du 26 de juillet 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11mars—11,18,27,3 11avril

J. & J. F. GARNIER (C. Tilbier, agent) vs J. MAURICE CRESAC.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,903 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, onze d'avril 1868, à 10 heures A. M., au No 245 Promenade Carondelet, à l'angle de la rue Miro, Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un certain four à chaux, un lot de coquilles et de chaux.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

31 mars—av 3, 5, 8, 11

JOHN WILLIAMS, vs JOS. L. DUNHAM

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 18,... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'avril 1868, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, No. 29, rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un certain chronomètre portant le No. 17,8, de la manufacture de R. Roskell.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

31 mars—3,5,8 11 avril

ACHILLE CHIAPELLA vs O. F. BURTHE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 21,437—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-huit d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

La quart indivis d'un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 5 sur un plan dressé par Hedin, déposé en l'étude de H. B. Cenas... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 mars—17,26 3 11 et 18 avril

MITHISON R. DAVIS vs CHARLES M. STRONG

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,727—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-huit d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, du Canal et de la Douane, et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de cent quatre pieds ... entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur suivant acte ... Castel, notaire public en cette ville, en date du 2 juin 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans

18mars—18 26 3 11,18av

CHAS. F. BERENS vs JAMES HILL.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 25,761 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, dix-huit d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain, situé au faubourg Ste Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues de la Nouvelle-Levée, Julia, St Joseph et du Commerce, mesurant environ vingt trois pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée, sur cent-vingt-trois pieds huit pouces et un tiers de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite, conjointement avec Robert Hill, à la vente publique faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans, le 18 de juin 1859, en vertu d'un alias writ de fieri facias à lui adressé par l'honorable Cour du Troisième District judiciaire, paroisse de Jefferson, dans l'affaire de Jane Strong vs Isaac T. Preston, enregistré au bureau des Aliénations de cette ville, en No 82 folio 31; et l'autre moitié de la dite propriété, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Patrick Furlong, par acte au rapport de Hugh Madden ci-devant notaire public en cette ville, en date du 21 d'avril 1862 le dit Patrick l'ayant acquise de Robert Hill, suivant acte au rapport du même notaire, en date du 24 d'août 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17mars—17, 26—avr 3,11 18.

ALBERT J. HULSE vs PATRICK W. WALSH

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 24,000—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-sept d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Baronne et Dryades, désigné par le numéro Deux, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, ci devant arpenteur, daté du 10 mai 1847 et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire public en cette ville, sous le No 24.

Le dit terrain mesure trente et un pieds onze pouces neuf lignes de face à la rue Clio, sur cent cinquante neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Jno J. Hulse, suivant acte au rapport de Wm Shannon, notaire public en cette ville, en date du 21 juillet 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 mars—3 11 19 26 avril

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans Aux Actionnaires de la Banque de la Louisiane.—Vous êtes par ces présentes notifiés qu'une assemblée des actionnaires de la Banque de la Louisiane, aura lieu conformément à la deuxième section de l'acte approuvé le 14 mars 1842, pardevant M. Félix Grima, notaire public, le 25me jour d'avril 1868 à midi, dans le local de la dite Banque, en la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet de délibérer et de déterminer sur l'abandon de la charte de la dite Banque.

Par ordre de l'Honorable Guy Duplantier, juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, le 24e de février 1868.

Wm WOELPER, Greffier.

26 fév—29—m 4,7,11 14,18,21,25 28—av 1,4,8,11,15,18,22

Succession de P. Leopold Burthe.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire du défunt ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

7 avril—7,11,16

Succession de G. Le Gardeur—No 29,983.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
2 avril—6 11

Succession de H. R. Alsobrook—No 31,908.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
2 avril—6 11

Succession de Augustus Smith—No 17,692.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
2 avril 6 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Succession de N. J. St Amant Mme Vve Zeringue.—No 30,064.

Très agréable et jolie Résidence, avec ses dépendances, couverte en ardoises, ayant un grand espace de terre en culture et bien planté d'arbres fruitiers, etc., etc., située sur la rue Elmire, entre les rue Craps et Grands-Hommes, et dans le voisinage immédiat du Chemin de Fer de la Ville.

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau, rue Bienville, No 86.

MARDI, 12 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 6 avril 1868, la propriété suivante—

UN GRAND MORCEAU DE TERRE situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Craps (ou Bourgogne), Désirée et Grands-Hommes (ou Dauphine), mesurant 106 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur.

Les bâtisses et améliorations consistent en une agréable résidence couverte en ardoises, contenant un salon, une salle à manger, quatre chambres à coucher et une galerie de derrière, une cuisine à deux étages contenant quatre chambres; une bâtisse en bois, dans le fond, contenant trois chambres; aussi, une citerne, parterre, arbres fruitiers, etc., etc. Cette propriété étant qu'à une petite distance du chemin de fer de la rue Dauphine, est convenable sous tous les rapports pour les personnes désirant une résidence agréable.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant ———, notaire public, y compris les timbres du Revenu Intérieur et les taxes de l'année courante, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11,18,25—2,12 mai

Succession du Rév. Isidore François Turgis —No 13 957—

PAR G. DE FERIET, Encanteur. Bureau, rue Bienville, No 86.

VENDREDI, 8 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 4 avril 1868, les propriétés ci-après décrites, savoir:

13 terrains qui se touchent, situés dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Pauline, Indépendance, St-Claude (ou Bons-Enfants) et Remparts (ou Amour). Ces terrains sont désignés par les Nos 1 à 13 inclusivement, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, voyer de la ville, daté du 8 mars 1858 et déposé à l'étude de E. Bonny, notaire de cette ville—lesquels terrains ont, au pied américain, les dimensions suivantes: les terrains Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 ont chacun 31 pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces 4 lignes, égales et parallèles. Les terrains Nos 10, 11, 12 et 13 ont chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue St-Claude, (ou Bons-Enfants) sur une profondeur de 117 pieds 5 lignes, entre lignes égales et parallèles. Ce sont les terrains que le dit Rév. I. F. Turgis a achetés de Louis St Martin par acte passé pardevant le dit E. Bonny, notaire, le 11 avril 1867. Ensemble, les trois maisons basses, en bois, et autres améliorations qui se trouvent dessus—le tout connu sous le nom de "Asile Beauregard pour les soldats estropiés."

2o—3 terrains situés dans le même District, dans l'ilet compris entre les rues Pauline, Villeré, Robertson et Indépendance. Les dits terrains sont désignés par les Nos 5, 6 et 7 de l'ilet No 36—lesquels terrains se touchent et ont chacun 31 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Pauline, sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, toutes les dépendances qui se trouvent dessus.

3o—2 terrains (avec leurs dépendances) situés dans le dit Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Jeanne, Derbigny et Barthélemy. Les dits terrains sont désignés par les Nos 2 et 3 de l'ilet No 34; ils ont chacun 29 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 124 pieds 2 pouces 1 ligne, entre lignes parallèles, au pied américain.

Conditions—Pour les propriétés décrites en premier lieu, l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront le paiement d'un billet de $1,000, daté du 11 avril 1867, à 12 mois de date, avec intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de sa date à parfait paiement et 8 pour cent de l'échéance à parfait paiement, lequel billet est garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les dites propriétés. Pour le reste du montant, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Pour les propriétés décrites en deuxième et en troisième lieux—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

7 avril—7,11,18,25

Résidence agréable, Nos 292 et 294 de la rue Roman, entre les rues Kerlerec et Columbus.

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau, rue Bienville, No 86.

SAMEDI, 11 avril 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Roman, Kerlerec, Prieur et Columbus. Ledit terrain a 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Roman, sur 82 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les bâtisses et améliorations comprennent une résidence agréable (Nos 292 et 294) divisée en deux corps de logis, ayant 6 chambres; dans le fond, une bâtisse ayant trois chambres, cuve, puits, lieux d'aisance, &c.

Conditions—La moitié comptant; le reste à un an de crédit, en un billet garanti par hypothèque spéciale et portant 8 pour cent d'intérêt, du jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. En cas de procès, 5 pour cent, honoraires d'avocat, comme clause pénale. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1867 à 1868.

Les actes de vente, y compris les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Alphonse Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9avril—31

Deux terrains de prix, au coin des rues Port et Levée, 3ème District.

PAR G. DE FERIET, Encanteur. Bureau, rue Bienville, No 86.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—

Deux terrains situés dans le troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Port, Victoire et Eughien. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 et 2, ... [illegible]

Conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit... [illegible]

Deux agréables résidences en bois—Nos 366 et 372 de la rue Claiborne.

PAR G. DE FERIET, Encanteur. Bureau et salle d'encan, rue Bienville, No. 86.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—

1o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Ursulines et Lafayette... [illegible]

CONDITIONS—Pour la propriété décrite en premier lieu... [illegible]

Les actes de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Selim Magner, notaire public aux frais des acquéreurs. 7 avril—

Maison et Terrains dans la ville de Mandeville, paroisse St-Tammany.

Succession de Gustave Dupré—No. 20,318.

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau, rue Bienville, No 86.

SAMEDI, 18 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 mars 1868, les propriétés suivantes—

1o—Un terrain situé dans la ville de Mandeville, paroisse St-Tammany... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 mars—28—4,11,18 avril

10 Ilets de prix à "Versailles", paroisse St-Bernard, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus—Vente à l'encan.

Succession de N. I. Damiens—No 586.

PAR G. DE FERIET, Encanteur, Bureau et salle d'encan, No 86 de la rue Bienville.

LUNDI, 14 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Cour du Deuxième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, siégeant dans la paroisse St Bernard (dossier No 586 de la Cour) les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

DIX ILETS DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés à "Versailles", dans la paroisse St-Bernard, et désignés par les Nos 149, 141, 145, 146, 131, 132, 133, 134, 147 et 148.

Les dits ilets sont bornés comme suit:

L'ilet No 145 par les rues Prosper, St-Avide, Laplace et Tourneforte.

L'ilet No 144 par les rues Prosper, St-Avide, Buffon et Tournefort.

L'ilet No 143 par les rues Prosper, St Avide, Buffon et l'Avenue de Paris.

L'ilet No 146 par les rues Prosper, St-Avide, Laplace et Dalembert.

L'ilet No 131 par les rues St-Avide, St Jean-Baptiste, Laplace et Dalembert.

L'ilet No 132 par les rues St-Avide, St-Jean-Baptiste, Tournefort et Laplace.

L'ilet No 133 par les rues St-Avide, St-Jean-Baptiste, Buffon et Tournefort.

L'ilet No 134 par les rues St-Avide, St-Jean-Baptiste, Buffon et l'Avenue de Paris.

L'ilet No 147 par les rues St-Avide, Prosper, Dalembert et l'habitation La...

L'ilet No 148 par les rues Prosper Solidelle, Dalembert et l'habitation Lacoste.

Le tout d'après un plan (No 8') dressé par J. Pilié, voyer, en date du 15 avril 1837 et déposé à l'étude de Théodore Seghers, notaire public.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant A. E. Bienvenu, notaire public aux frais des acquéreurs.

12mars—17,24 31,28 ; 4,11,13av

Terrains de prix, pour bâtir, dans les rues Bienville et St-Patrick.

Succession de W. J. MAYNARD—No 30,0..

Par G. DE FERIET, Encanteur, Bureau, rue Bienville, No 86.

MARDI 21 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 mars 1868, les propriétés ci-après décrites—

SEPT TERRAINS désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 25 et 26 de l'ilet compris entre les rues Bienville, St-Patrick, Conti et Bernadotte.

Les terrains Nos 6, 7, 8 9 et 10 ont chacun 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 100 pieds de profondeur. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Bienville et St-Patrick.

Les terrains Nos 25 et 26 ont chacun 27 pieds 9 pouces de face à la rue St Patrick, sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant ——— notaire public, aux frais des acquéreurs qui seront requis d'assumer le paiement des taxes de l'année courante (1868.)

21 mars—21,28—4,11,18,21 avr

Succession d'ALFRED STICKNEY—No 14,264.

Terrains améliorés et de prix, No 332 de la rue de la Douane, entre les rues Claiborne et Derbigny.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau et salle d'encan, rue Bienville No 86.

SAMEDI, 25 avril 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 18 mars 1868, la propriété foncière suivante—

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris par les rues Douane, Canal, Claiborne et Derbigny. Le dit terrain a, au pied américain, 21 pieds de face à la rue de la Douane, sur 103 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations comprennent une maison en bois à étage (No 332 de la rue de la Douane) retirée de la rue, ayant six chambres, galerie sur la façade de côté, cuve, lieux d'aisance, &c.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, tirés à son propre ordre et endossés par lui, payables au local de la banque de l'Etat, de la Louisiane, avec intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, avec la clause de "non aliénation." L'acquéreur devra payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour le recouvrement du montant de ces billets ou de l'un d'eux; et devra faire assurer les bâtisses jusqu'à parfait paiement des billets et pour leur valeur, au profit du ou des porteurs des billets, et il devra payer les taxes de l'année 1868, dues ou qui seront dues.

L'acte de vente y compris le timbre de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Selim Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

24 mars—29,28—4,11,18,25 avril.

VENTES DE CONSTABLE.

J. B. F. VANCKE contre A. ROUQUIEUX.

COUR de Deuxième Juge-de-Paix — No 4928 — En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé Paris Childress, Deuxième Juge-de-Paix de la paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, le SAMEDI 11 avril 1868, à midi, au No 231 de la rue de la Douane—98 bocaux, 103 bouteilles et leur contenu, 7 carafes, 5 bocaux sauce poivre, 1 pendule, 36 verres à vin, 9 bouteilles sirop, un fourneau de cuisine, et four, saisis dans le susdit procès.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

1er avril—4,11 H. C. PENNIMAN, Constable.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE.

Vins en barriques et en caisses, absinthe, vermouth, anisette, whisky, &c.

PAR E. ROGER & CO., H. SAMORY, Encanteur.

LUNDI, 13 avril, il sera vendu, à 11 heures, à leurs magasins d'encan Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée, sans réserve, pour clore diverses consignations.

35 barriques vin rouge, Côtes St-Loubès.
150 caisses vin rouge.
25 do absinthe (importée).
68 do vermouth supérieur.
4 barils anisette,
2 do whiskey,
1 do brandy.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 10 avril

VENTE SANS RESERVE.

500 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & CO., H. SAMORY, encanteur.

SAMEDI, 11 avril, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

500 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçus directement des manufactures par les derniers arrivages de New-York, Boston et Philadelphie.

Conditions à la vente. 10 avril

Succession de François Jacob, No. 30,193

Comptes et réclamations.

PAR E. ROGER & Co., H. SAMORY, encanteur.

SAMEDI, 18 avril, il sera vendu à 11 heures du matin à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47 rue de la Vieille Levée, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District, en date du 26 mars et pour compte de la dite succession, divers comptes et réclamations, reçus montant à $713 66 dont plus ample description sera donnée avant la vente.

Conditions.—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 8 avril.

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de BERNARD TURPIN.

100 barriques [plus ou moins] vin rouge, très corsé, 90 caisses vin, liqueurs, &c.

PAR EUG. TOURNE, encanteur.

MERCREDI, le 15 avril 1868, à 10 1/2 heures, A. M., il sera vendu à l'encan, au "Bonded Warehouse" rue Toulouse entre Levée et Chartres—

100 barriques (plus ou moins) vin rouge très corsé.
90 caisses Margaux, Lafitte, Lacrima Christi, Malaga, Alicante, Maraschino, &c.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11 avril

Sardines! Sardines!

Vente par ordre du Consul de France, pour compte de qui il appartiendra.

PAR EUG. TOURNE, encanteur.

LUNDI, le 13 avril 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu, à l'encan, au Importers' Bonded Ware House, No 4, rue Peters, entre St Louis et Conti, par ordre du Consul de France, pour compte de qui il appartiendra—

PA 1@8. 54 caisses sardines à l'huile 1/4 chaque Laddac.

Importées par la barque Jeanne, venue de Bordeaux.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 10 avril

Maison en briques rue des Remparts.

PAR EUG. TOURNE, encanteur.

MARDI, 14 avril 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, la propriété ci-après décrite—

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Pierre, Bourgogne et Toulouse. Le dit lot mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces, 2 lignes, mesure américaine.

Ensemble, une maison en briques, à étage, ayant 2 salons au rez-de-chaussée, corridor, 2 chambres au premier étage, balcon, 2 au second étage; cuisines en briques à étage, avec chambre de domestique cour, etc.; la maison porte le No 147.

Conditions: Un tiers comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à l'échéance. En cas de poursuites, 5 pour cent pour frais d'avocats.

Acte de vente pardevant S. Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis. 8 avril

PAR A. DUCHIRON

Par A. DUCHIRON, encanteur, Rue Tchoupitoulas, No 10, et rue de la Nouvelle-Levée, No 10.

IL sera vendu, samedi prochain, 11 du courant, à 10 heures et demie du matin, pour le compte de qui il appartiendra—

100 doux seaux à 2 et 3 cercles,
100 jeux de balles—Un beau lot de bœuf mess et pour familles, viande à saucisses, vins, liqueurs et groceries.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 10 avril

PAR E. M. JACOBS.

Terrains de prix et améliorés, dans le Troisième District.

PAR E. M. JACOBS, encanteur, Bureau, Passage de la Bourse, No 36, près Douane.

LUNDI, 20 avril, 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

1o—Un terrain situé dans le Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues Chartres, Moreau, Levée et ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis. 8avril—61

PAR H. W. PALFREY.

Vente de Syndic—81 lots hypothécaires à l'encan.

PAR H. W. PALFREY, encanteur, Bureau, rue Carondelet, No 26.

TOLEDANO & TAYLOR contre leurs créanciers—No 18,884

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 mars 1868, il sera vendu, le LUNDI, 20 avril 1868 à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, les billets hypothécaires suivants, savoir: ... [illegible]

Ces billets portent 8 pour cent d'intérêt l'an, et sont garantis par hypothèque sur des terrains situés dans la paroisse de St-Jean Baptiste, Lne.

Conditions de la vente—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 19 avril—11,19

PAR S. GUINAULT

Succession de Louisa Johnson veuve A. Dollande.

PAR S. GUINAULT, Encanteur, Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI, 13 avril 1868, il sera vendu à 10 heures du matin, au No 22, rue ... pour compte de la susdite succession—

Un lot de meubles meublant tel que bois de lit et literies, armoires, lavabos, pendule, chaises, bercieuses, &c.

Aussi—Un lot de linge, &c.

Conditions—Comptant. 10avril

Jolie Maison basse au faubourg Tremé No 321.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau et salle de vente No 50 rue Bienville.

SAMEDI, 11 avril 1868, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre de forme irrégulière, ayant, mesure française, 30 pieds de face à la rue d'Orléans, entre les rues Johnson et Galvez sur une profondeur et largeur irrégulière de 107 pieds au plus, et sur largeur de 47 pieds à la rue St-Pierre de 15 pieds 10 pouces 11 lignes, ensemble une maison basse couverte en ardoises, ayant six chambres, balcon sur la rue et sur le côté; cuve, puits, latrines, &c. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an, en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt par an et hypothèque.

Acte de vente pardevant E. Bouny, not. pub. 9avril

Jolie propriété rue d'Orléans près du marché Tremé.

PAR S. GUINAULT, Encanteur, Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 11 avril 1868, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue d'Orléans, sur 73 pieds 4 pouces de profondeur. Ensemble une maison No 279, ayant quatre chambres, cuisine double, double water-work, latrines, etc. Le tout divisé en deux logements, loué à $40 par mois. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—moitié comptant et le reste à un crédit d'un an en billet portant 8 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente par devant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 8 avril

Jolis terrains sur la rue Congrès.

Vente pour cause de départ

PAR S. GUINAULT, Encanteur. Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville

SAMEDI, 11 avril 1868, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Deux lots de terre contigus désignés par les Nos 3, et 4, mesurant chacun 30 pieds, 5 pouces, 4 lignes de face à la rue Congrès, sur 89 pieds, 9 pouces, 4 lignes de profondeur entre les rues des Grands Hommes et Craps—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—moitié comptant et le reste à un crédit d'un an en billet portant 8 0/0 d'intérêts de date et hypothèque.

Acte de vente par devant ———, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats Unis. 8 avril

Vente pour cause de départ.

Vitrines. Meubles, &c.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

JEUDI, 9 avril 1868, il sera vendu à 4 1/2 heures de l'après-midi, rue Bienville No 53, près la rue Roman

Une installation de magasin de marchandises sèches consistant en comptoirs, vitrières d'intérieur et de dehors.—Installation de gaz, fenêtre, etc.

Aussi un lot de meubles meublant tels que bois de lits, armoires, chaises, tables, baignoire, ustensiles de cuisine, cuisine en fonte, bouteilles, &c., &c., &c.

Conditions—comptant. 7 avril

Jolie résidence sur l'Avenue St Bernard.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 11 avril 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans l'ilet renfermé par l'Avenue St-Bernard et les rues Colombus, Marais et Villeré, mesurant 30 pieds de face à l'Avenue St-Bernard sur 108 pieds de profondeur. Ensemble une maison No 82 avec corridor de chaque côté, ayant trois chambres cuisine de deux chambres, galerie et cabinet, citerne, puits, latrines etc. La rue St-Bernard est pavée et payée.

Conditions—moitié comptant et le reste à un crédit d'un an, en un billet portant 8 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente par devant O. Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur y compris les timbres des Etats-Unis. 5 avril

Succession de Pierre Pereuilhet—No 29,455.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 11 avril 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 9 mars 1868.

Les propriétés suivantes savoir:

1o Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, faubourg Tremé, dans l'ilet renfermé par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson, désigné par le No 7 de l'ilet 74, d'après un plan fait par Louis Burgi en date du 16 juin 1839 et déposé en l'étude de Théodore Toussaint, alors notaire en cette ville; lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur 72 pieds 3 1/2 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 8, 72 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne opposée. Ensemble une maison en briques Nos 66 et 68, avec corridor de chaque côté; la maison ayant 4 chambres dont deux dans les mansardes, 2 cabinets, galerie à l'usage d'une salle à manger, cuisine haute en briques, de 4 chambres, 2 citernes, 2 hydrants, cour, carrelée, latrines, &c. Le tout divisé en deux logements loués $65 par mois avec bail bien garanti jusqu'au 31 mars 1870.

2o Un autre lot de terre situé dans le même faubourg et district, dans l'ilet renfermé par les rues Tremé, St-Claude, St-Philippe et Ursulines, faisant partie du lot No 21, d'après un plan fait par J. Pilié, en date du 5 juin 1826 et attaché à un acte du 28 juillet 1826, pardevant F. de Armas, alors notaire en cette ville; lequel lot de terre mesure, (mesure américaine) 40 pieds de face à la rue Tremé, sur 50 pieds (mesure française) de profondeur. Ensemble, une maison en briques, de chaque côté, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, cuisine double, et 2 cabinets, latrines, hydrant, &c. Le tout divisé en deux logements, loués $40 par mois. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste à un crédit d'un an en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de date, jusqu'à parfait paiement et garantie par hypothèque sur les propriétés vendues.

Les bâtisses sur les susdits terrains devront être assurées contre les risques du feu et les polices d'assurances transférées par les acheteurs aux vendeurs et les titulaires des billets. En cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement d'aucun des susdits billets, les honoraires d'avocats fixés à 5 pour cent seront aux frais des acquéreurs.

Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public aux frais des acquéreurs. 12 mars—12,20,27—av 3,11

PAR CHS. T. NASH.

Continuation de la grande vente, sans réserve, de Gages non rachetés, s'élevant à plus de $200,000 de Diamants, Montres en or et en argent, Chaînes et Bijoux de toute espèce au "St. Charles Loan Office", au No 15 de la rue St-Charles.

PAR CHS. T. NASH, Encanteur. Bureau au Masonic Hall, Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

SAMEDI 11 du courant, à 11 heures du matin, et le même jour à 7 heures du soir, au "SAINT-CHARLES LOAN OFFICE." No 15 de la rue St-Charles, il sera vendu, sans limite ou réserve—Un des plus grands et des plus beaux stocks de bijoux, diamants, montres en or et en argent; fourchettes, cuillers et cuillers à café en argent. Les diamants sont de première eau. C'est le plus beau stock qui ait jamais été offert à l'encan au Sud. L'occasion est excellente pour les spéculateurs, les bijoutiers, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 10 av.

PAR D. E. MORPHY.

Selles de Cavalerie! Selles de Cavalerie!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 11 avril 1868, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—58 selles de cavalerie.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11 avril

Huile de Charbon Huile de Charbon.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 11 avril 1868, à 10 heures du matin, au "State Warehouse" dans la rue des Magasins, entre les rues Girod et Julia—pour le compte de qui il appartiendra—

300 caisses (plus ou moins) d'huile de charbon.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 10 avril

PAR THOMAS & SPEAR.

30 Terrains de valeur situés dans le Troisième District de cette ville, payable en billets de ville.

PAR THOMAS & SPEAR. PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Salle de vente, 36 rue Bienville.

SAMEDI, 11 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

30 LOTS DE TERRE situés dans le Troisième District de cette ville, numérotés de 1 à 30 inclusivement dans l'ilet borné par les rues Law, Dew, Magistrat et Hunter.

Termes et Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement de deux billets hypothécaires, se montant à la somme de trente piastres, avec les intérêts dus et à croître, échus le 22 janvier 1868, et la balance comptant, en billets de ville.

Acte de vente, y compris les timbres des Etats-Unis, pardevant Gottschalk & Magner, notaires publics, aux frais de l'acquéreur. 5avril

Trois superbes terrains, de valeur, situés à l'encoignure des rues Hôpital et Miro.

PAR THOMAS & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, 36 rue Bienville.

SAMEDI, le 11 avril 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Trois certains lots de terre, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Miro, Ursulines et Tonti, désignés par les Nos 1, 2 et 3 et mesurant chacun 32 pieds face à la rue Miro, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Hôpital et Miro.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec privilège de vendeur. On ajoutera 5 pour cent comme clause pour honoraires d'avocat en cas de poursuites contre les dits billets; les taxes de 1867, payables en 1868, devront être assumées par l'acquéreur.—Acte de vente, y compris les timbres des Etats-Unis, pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9 avril

Belle et agréable résidence en bois, rue Ursulines Second District.

PAR THOMAS & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Salle de vente, 36 rue Bienville.

SAMEDI, le 11 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Deux certains lots de terre, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Miro et Tonti, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 118 pieds 8 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une magnifique maison, couverte en ardoises, contenant 3 grandes chambres au rez de chaussée, ainsi qu'une très vaste chambre dans l'attique, avec vestibule sur le côté, cuisine avec deux chambres, jardin etc.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire, échu le 6 juillet 1868, pour la somme de deux mille piastres et la balance comptant, les bâtisses devront être assurées et la police transférée aux vendeurs; les taxes de 1867 payables en 1868 devront être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente y compris les timbres des Etats-Unis, par devant Gottschalk & Wagner, aux frais de l'acquéreur. 8 avril

Magnifique terrain rue Dumaine, Second District.

PAR THOMAS & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau, rue Bienville, No 36.

SAMEDI, 11 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs—

Un certain TERRAIN, avec situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Mir. Saint-Philippe et Tonti désigné par la lettre B mesurant 32 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur irrégulière de 110 pieds d'un côté et de 73 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'autre côté ... [illegible]

Conditions—Un tiers comptant ... [illegible]

Acte de vente y compris le timbre du gouvernement des Etats-Unis pardevant Gottschalk et Magner, notaires publics, aux frais de l'acquéreur. 9 avril

Deux magnifiques résidences en briques, rue Marais, et un terrain vague rue de la Douane. Payable en billets de ville.

PAR THOMAS & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Salle de vente, 36 rue Bienville.

SAMEDI, le 11 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Bienville, Douane et Tremé ... [illegible]

Egalement—

Un certain lot de terre situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 96 pieds, entre lignes parallèles, désigné comme lot No 17.

Termes et conditions—Un tiers comptant en billets de ville ... [illegible]

N. B. L'acquéreur devra remplir les conditions de la vente dans les 48 heures après l'adjudication. 5avril

Succession de John Cruzius.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Terrains vides et améliorés, dans les Premier, Second et Troisième Districts, à Jefferson City, Carrollton, et dans l'Etat de l'Alabama. — No 27,258 — Deuxième Cour de District.

PAR THOMAS & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 36, rue Bienville.

SAMEDI, 11 avril 1868 à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 mai 1867 pour le compte de la succession susdite—

1o—Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 27 et 28, dans l'ilet borné par les rues ... [illegible]

2o—Deux certains lots de terre situés dans le Second District de cette ville... [illegible]

3o—Deux certains lots de terre situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Dumaine et Ste Anne, mesurant chacun 25 pieds de face sur la rue Tonti, par 151 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

4o—Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dorgenois et Rocheblave désignés par les Nos 94 et 95; le lot No 94 mesure 37 pieds de face sur la rue St-Philippe par 137 pieds 11 pouces et 8 lignes de profondeur du côté de la rue Rocheblave et 176 pieds 2 lignes du côté de la rue Dorgenois. Le lot No 95 mesure 29 pieds 9 pouces 7 lignes de face à la rue St-Philippe par 101 pieds 3 pouces et 2 lignes du côté de la rue Rocheblave, et 101 pieds 6 pouces 7 lignes du côté de la rue Dorgenois.

5o—Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne ou St-Avid, Port, St Ferdinand et St-Jean-Baptiste, formant l'encoignure des rues Port et Claiborne, désigné par le No 8 et mesurant 29 pieds 6 pouces de face sur la rue Port par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Claiborne.

6o—Quatre certains lots de terre dans le même District que celui cinquièmement décrit, désignés par les Nos 14, 16, 18 et 20 dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Bruxelles et Carnet mesurant chacun 27 pieds 8 pouces de face sur la rue Camp par 139 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

7o—Un certain lot de terre situé dans la paroisse Jefferson désigné par le No 1, dans l'ilet borné par les rues Louisiana Avenue, Jersey, Toledano et Laurel, mesurant 30 pieds de face sur la Louisiana Avenue, par 168 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8o—Six certains lots de terre situés dans la paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 23 à 28 inclusivement, dans l'ilet borné par les rues Napoléon Avenue, Jena, Water et Levée. Le lot No 14 mesure 32 pieds de face sur la rue Water par 150 pieds de profondeur. Ce lot forme l'encoignure des rues Water et Jena. Le tout vendu d'après le plan maintenant exposé à la Bourse.

9o—Quatre certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, désignés par les Nos. 14, 16, 18 et 20 dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Nouvième, Dixième et Onzième, ... mesurant chacun 51 pieds de face sur la rue Léonidas par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10o—Toute la section No 34, Township No 4 au sud du Range No 2, à l'ouest du méridien de Paris, dans le District de terres sur la vente de St Stephens, District de l'Alabama, contenant 640 acres de terre.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit pour billets portant 8 0/0 d'intérêt jusqu'à parfait paiement avec hypothèque spéciale sur la propriété. En cas de poursuites, à l'échéance on ajoutera 5 0/0 pour honoraires d'avocat.

Acte de vente y compris les timbres aux frais de l'acquéreur, pardevant E. Gottschalk, notaire public. 11 mars—11,20 28—1er,10,11 av

Succession de Mathew Courtade. No 29,854.

Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans.

Propriété de grande valeur et améliorée, encoignure Esplanade et Plauché, Troisième District.

PAR THOMAS & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau et Salle de vente No 36 rue Bienville.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 mars 1868 pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Plauché, Kerlerec et Villeré, mesurant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 60 pieds de face à la rue Plauché.

La susdite propriété fut achetée par Mathew Courtade, de, d'après deux actes séparés, pardevant Adolphe Boudousquié, notaire public, le premier acte en date du 13 avril 1866, constate l'achat de la moitié indivise de la susdite propriété de F. Renaud, et d'après le second acte en date du 22 septembre 1866 il appert que l'autre moitié fut achetée de Joseph Artigues.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire public, y compris les timbres du gouvernement, aux frais de l'acquéreur. 11 mars—11,20,28—1,10,11 avril

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de Mary Sims—No 29,959.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO, GARDNER SMITH, encanteur. Bureau rue du Camp, No 90.

IL sera vendu, jeudi 23 avril 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, par ordre de l'Honorable J. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 20 mars 1868 en un terrain appartenant à ladite succession, situé dans l'ilet No 32 compris entre les rues Philipp, Clara, First et Magnolia. Ledit terrain a 121 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Philipp, sur 91 pieds 9 pouces de face à la rue Clara et formant le coin. Ensemble, toutes les améliorations qui se trouvent dessus.

Conditions—La moitié comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, et l'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet hypothécaire de trois cent soixante piastres et cinquante cents, portant 6 pour cent d'intérêt et échéant le 17 octobre 1868. Pour le reste, un billet à un an, du jour de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt et garanti par hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Joseph Cohen, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

24 mars—24,28—11,18,23 avr

PAR WALTON & DESLONDE

Une Maison en briques à étages sur la rue Dryades, entre les rues Poydras et Lafayette.

Un grand terrain, sur la rue des Magasins entre Calliope et Gaienné.

Un terrain, contigu au terrain ci-dessus, avec une cuisine en briques à deux et à trois étages.

Succession JAS. McINTOSH, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Dossier No 17,391.

Par J. B. WALTON & DESLONDE, J. B. Walton, encanteur. Bureau—No 47, rue Carondelet.

SAMEDI le 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu de et conformément à deux ordres de l'Hon. John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, l'un daté du 27 janvier 1868, et l'autre le 10 mars 1868, il sera vendu pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir—

UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Lafayette et Poydras, désigné par le No 6 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 21 août 1841, et annexé à un acte passé par devant Félix Grima, notaire, le 24 janvier 1842, mesurant 27 pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 106 pieds 11 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations de ce terrain consistent en une maison en briques à étages ayant salon, salle à manger et corridor au rez-de-chaussée et deux chambres à coucher, un cabinet et un corridor au premier, avec des dépendances en briques à deux étages ayant cuisine, chambres à laver, chambres à domestiques, etc., et une cave en briques. Cette maison il y a de plus une arrière bâtisse en briques à trois étages, s'étendant jusqu'au fond du terrain, ayant plusieurs chambres.

DEUX TERRAINS dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Calliope et Gaienné, désignés par les lettres A et B, sur un plan dressé par Pilié et Murray, architectes, daté le 8 février 1868.

Le terrain A mesure 38 pieds de face à la rue Magasins, 53 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces 7 lignes sur le côté du terrain B, et 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre côté.

Le terrain B est contigu au terrain A et mesure 37 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Magasins, 21 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 7 lignes sur le côté du terrain A, et 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse en briques à deux et à trois étages ayant environ neuf chambres et une cuisine, et une cave en briques, cimentée à l'intérieur.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant en billets du Trésor des Etats-Unis—la balance à un et deux ans, en billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux, et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente, avec hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, jusqu'à parfait paiement. Les hypothèques devront embrasser la clause de 5 pour cent, honoraires d'avocat, en cas de procès pour la collection des billets ou une partie des billets. Les bâtisses devront être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurance devront être transférées à l'exécuteur testamentaire.

Actes de vente par devant A. Hero Jr, notaire public aux frais des acquéreurs y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis requis par la loi.

12 mars—12 14 21 28—4 11 avril

Propriétés dans le Second District.

Une maison en briques à trois étages, No 137, rue St-Louis, près de l'encoignure Bourgogne.

Une maison en briques à deux étages, No 139, rue St-Louis, attenant à la maison ci-dessus.

Une maison basse en briques et un grand terrain, sur la rue Bourbon, entre les rues Bienville et de la Douane.

Succession de Dame VICTOIRE CHALMETTE DELINO, Veuve ANTOINE CRUZAT.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Dossier de la Cour No 31,919.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE. J. B. WALTON, encanteur, Bureau No 47, rue Carondelet.

JEUDI, le 30 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Jno W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 25 mars 1868, Dossier de la Cour No. 31,919. il sera vendu, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir—

UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Bienville, Royale et Douane, mesurant au pied français à peu près 39 pieds 6 pouces de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations sur ce terrain consistent en une bonne maison basse en briques, ayant quatre chambres, deux cabinets, une arrière galerie fermée servant de salle à manger et des dépendances en briques à deux étages ayant six chambres.

UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Bourgogne, Remparts et Toulouse, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 84 pieds, ayant dans le fond l'usage d'une allée de 3 pieds 3 pouces de large aboutissant à la rue Bourgogne. Les améliorations sur ce terrain consistent en une excellente maison en briques, à trois étages, ayant au rez-de-chaussée deux salons et un corridor, deux chambres à coucher au premier et trois chambres à coucher au second, et des dépendances en briques à trois étages ayant cuisine, plusieurs chambres à domestiques, hydrant dans la cour et le gaz dans toute la maison. La propriété est louée à raison de $100 par mois jusqu'au 31 octobre 1868.

UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, attenant au précédent, mesurant au pied américain 25 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 84 pieds, ayant une allée ... Les améliorations sur ce terrain consistent en une excellente maison en briques à trois étages ayant deux salons et un corridor au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher et un grand cabinet au premier et des dépendances en briques ayant cuisine, chambres à domestiques, hydrant dans la cour et le gaz dans toute la maison, et est louée à raison de $65 par mois jusqu'au 1er novembre 1868. Cette propriété est en bon état et est d'un revenu certain.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant en billets du Trésor des Etats Unis, la balance à un et deux ans en billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux, et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente, avec hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être divisés en coupons, si l'exige. Les hypothèques devront embrasser la clause de 5 pour cent, honoraires d'avocat, en cas de poursuite pour la collection des billets ou d'aucune partie d'iceux. Les bâtisses devront être assurées pour leur valeur par les acquéreurs et les polices d'assurance devront être transférées au porteur ou porteurs des billets jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant O de Armas notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis requis par la loi. 27 mars—28—4,11,18 25,30 avril.

PAR J. P. BOISSEAU.

Propriété de prix à l'encan, pour opérer un partage dans l'affaire Mme Maria Meitzler contre Margaretha Meitzler—No 30,025—Dossier de la Deuxième Cour de District.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur. Bureau rue Poydras No 167.

IL sera vendu, le samedi, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 7 mars 1868—

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième District de la N.-Orléans, compris entre les rues Orléans, St-Pierre, Galvez et Miro, formant l'angle des rues Orléans et Miro ayant 30 pieds de face sur la rue Orléans et 27 pieds 2 pouces sur la seconde de ces deux rues.

2o—Un terrain touchant au fond du ... [illegible]

Ces deux terrains sont une subdivision du terrain No 2 de l'ilet No 27.

Un terrain touchant au terrain décrit en second lieu faisant partie du terrain désigné par le No 2 de l'ilet No 27 ... [illegible]

La propriété décrite en premier lieu est spécialement hypothéquée en faveur des défendeurs mineurs, Margaretha Meitzler, George Meitzler, Pauline Meitzler, pour la somme de huit cent dix piastres et soixante quatorze cents ($810,74) etc. ... [illegible]

L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant A. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

11mars—11,25,1,11av

Terrain de prix, pour bâtir Vente à l'encan

Succession de J. Hussey.

No 30,122—Dossier de la Deuxième Cour de District.

Par J.P. BOISSEAU, Encanteur, Bureau rue Poydras, No 167.

IL sera vendu SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rue Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, en date du 7 février 1868,

Un terrain situé au faubourg Franklin de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 103 compris entre les rues St Jean Baptiste, Musique, Elysian et Promenade Washington. Le dit terrain a au pied anglais, 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la Promenade Washington, 97 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, sur un plan dressé par Louis Burgi, date du 27 novembre 1835 et déposé à l'étude d'Octave de Armas, notaire public.

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres des Etats-Unis, pardevant F. B. Earhard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 mars—26—2 11 avril

MONTGOMERY BROS. & CO.

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY BROS. & CO. R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, le 11 avril, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles — TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer sofas, chaises à siéges à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à longe, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siéges et bois et rotin. mars 28

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan,

PAR MONTGOMERY, BRO. & CO. R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi le 11 avril, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Liuer, rue Gravier,

Elégants Chevaux appareillés,
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières,

AUSSI:

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. mars—

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. AVRIL 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —ou, en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

Ameline Alexandre	L
Avisoux Candide	Lacombe Edouard
Avet Jean Joseph	Laporte & Delcours (MM)
Aragon Louis	Lafargue Léo
Andois Emile	Latourette Alexis
Albaise (Directeur	Landreau Jean
Avet J	M
B	Mesune
Buea Juste	Marrot Augustin
Bessec Joseph	Montamat Nicolas
Buissière Romain	Mandel Adolphe
Barbot, née Catineau Mme	Monthieu Jean
Bonneret Felix	Morty Louis Prosper
Bagnéras François	Marty Louis
Brunel Léon	N
C	North Hélène
Castex Malvina	O
Chenin André	Ory Charles
Cleutat Louis	P
Gebars Victor	Perrot Charles
Coq Jean	Picket James
Canu (bijoutier)	Pottier Edouard
Canival Placide	Pilmat André (les époux)
D	Panol ou Panot Joseph
Damelet Jules, née Buyck Mme	Poutret Julien
Depas Benjamin	Plaude Laroude
Ducos Jacques	R
De St Omer Alfred	Roy Auguste
Devaux Achille	Rebiu Augustin
F	S
Fourneral Eugène	Suau Auguste
G	Schott Aloys
Gay Charles	Santilie Jean
Gauche John	Sichel Mathilde Mlle
J	Strobel Ignace
Jadeau Louis	T
Jouanlu Adrien	Tignerre
L	V
Laporte Baptiste	Vuillermet Aimé
Lapeurere Joseph	Verret Emile
	Vincent Je Mle Paul
	Vilaret Bertrand

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à trois heures de l'après-midi. 1er avril

PAR HOLZ, BLOHM & CO.

Grande vente de Marchandises Sèches, Chapeaux, Fleurs et articles de fantaisie.

Par HOLZ, BLOHM & CO. JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 11 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu—

872 lots de marchandises sèches étrangères et américaines, bien assorties.

300 lots de modes, fleurs, chapeaux de femmes, rubans, garnitures paille et Bugie.

327 doux. chapeaux d'hommes et de jeunes garçons, 300 lots d'articles de fantaisie et de "notions".

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 10avril

Succession de John E. Friedmann — No. 29,665.

PAR HOLZ, BLOHM & CO., JOHN C. BLOHM, encanteur.

LUNDI, 20 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 mars 1868 il sera vendu—

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St-Claude, Bons-Enfants, Musique et Remparts ou Amour. Le dit terrain est désigné par le No 8 sur un plan dressé par Louis Burgi, le 26 janvier 1848, et déposé, par référence, à l'étude de feu L. T. Caire, ayant notaire de cette ville, dans son livre de plans numéro cinq—lequel terrain a, en pied américain, d'après le dit plan, 32 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 100 pieds de profondeur tel qu'il a été acquis par le dit défunt, de Thomas Ballen, par acte au rapport de Pierre Chas. Cuvellier, notaire public de cette ville, le 18 juin, 1866.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant E. G. Gottschalk, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Ce dernier devra payer toutes les taxes de 1867.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 15 mars—28 4, 11, 19 av

PAR VINCENT & CO.

Grande vente à crédit.

Habillements de printemps et d'été.

PAR VINCENT & CO. W. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 11 avril, à 10 heures du matin, 16 de la rue de Chartres,

Le plus grand stock d'habillements de saison qu'on n'ait jamais offert sur ce marché.

Habillements en drap noir, alpaca, mérinos et toile; habillements en drap de printemps, cotonnade et kersey; redingotes, paletots et sacs en drap noirs, doublures en soie; habits en drap et casimir; pantalons toile, coton blanc et coton écru; pantalons doublés et gilets blancs; gilets de dessous en satin noir, gilets de dessous et duck,

—Egalement—

Un grand assortiment de lingerie de messieurs. C'est le plus grand assortiment qui ait été offert au commerce.

Conditions libérales à la vente. 9 avril

PAR CHARLES E. FORTIER.

Terrains de valeur dans le Troisième District—Succession de Raymond Brusié.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur, Bureau Passage de la Bourse No 48.

SAMEDI 25 avril 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté le 19 mars 1868, les propriétés ci-après décrites, savoir—

Quatre certains lots de terre situés dans le faubourg Franklin dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Genius, Mandeville, Marigny et Célestine, désignés par les Nos 9, 10, 19 et 20 de l'ilet No 56 d'après un plan fait par le voyer de la ville le 17 mai 1831 et déposé pour référence à l'étude de Carlile Pollock, un des notaires de cette ville. Ces lots mesurent, mesure américaine, comme suit, savoir—Les lots Nos 9 et 10 mesurent chaque 34 pieds 6 pouces de face à la rue Genius, sur une profondeur de 150 pieds 8 pouces. Les lots Nos 19 et 20 mesurent chaque 34 pieds 6 pouces de face à la rue Célestine sur une profondeur de 150 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres de Revenu des Etats Unis. 24mars—4,11 18,25 av

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Maison double rue Villeré.

Succession de Patrick Carmody — No 7,040 — Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau, Passage de la Bourse, No 17.

SAMEDI, le 18 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, daté le 5 de mars 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Patrick Carmody la propriété ci après décrite, savoir—

Un lot de terre, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré Robertson, Commune et Gasquet, désigné par le No 8 sur le plan No 381, au bureau de T. Goyol, voyer, et mesure 30 pieds de face à la rue Villeré, sur 121 pieds de profondeur. Ensemble une maison double en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, bâtisses de côté, citerne, etc. Les améliorations consistent en une maison (basse) double.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell notaire public. 17 mars—17,..—avril 4,11 18

Succession de Mme MARIE ZOÉ DEBLANC, veuve de Joseph Dusnau, décédé.

—No 30,234—

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Propriétés améliorées dans les 1er et 2e districts. Bons emplacements. Bonnes résidences bien situées, sur la rue Gravier, entre Baronne et Dryades, rue Esplanade, Claiborne et Chemin du Bayou.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau, No. 17, Exchange Place.

SAMEDI, le 9 de mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 2 mars 1868 et le 21 mars 1868, les propriétés suivantes, appartenant à la succession de madame Zoé Deblanc, épouse de Joseph Dusnau, décédé, savoir:

—Propriétés dans le Premier District—

Deux maisons en briques à deux étages, avec situées Nos 214 et 216 rue Gravier, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Baronne, Dryades et Perdido, mesurant 26 pieds 1 pouce de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces de profondeur, d'après un plan par A. de Armas, arpenteur, déposé au bureau de .., le 8 de mars 1867, dans la Cour du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans.

Les améliorations consistent en une magnifique résidence en briques à deux étages, ayant salon, salle à manger, deux chambres à coucher, chambres à domestiques, cuisine, etc. ... [illegible]

—Propriétés dans le second District.—

1o—Un certain lot de terre, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Remparts, Bourgogne et Quartier ... [illegible]

2o—Trois lots de terre dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Esplanade et Chemin du Bayou, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un plan dressé par A. de Armas, arpenteur ... [illegible]

Ensemble, 71 actions (réduites à 67) de la Banque des Citoyens de la Louisiane. L'acquéreur de cette propriété assumera en outre du montant de l'adjudication, un billet au porteur de la Banque des Citoyens de la Louisiane... [illegible]

La dite propriété, et la plus grande partie de la façade du terrain du fond sont louées à bail du 1er janvier au 31 décembre 1868, avec le privilège de renouveler pour un an, à $50 par mois.

Le lot No 2 touche au No 1 et mesure 30 pieds de face au Chemin du Bayou, sur 146 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 1 et 148 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 3 ... [illegible]

Le lot No 3 touche aux Nos 1 et 2 dans le fond et mesure 39 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur 66 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise des terrains Nos 1 et 2 ... [illegible]

Conditions à la vente.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets également divisés, portant 8 pour cent d'intérêt, de la date de la vente jusqu'à paiement final. Les dits billets devront être garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les améliorations devront être assurées pour leur entière valeur, et les polices devront être transférées aux porteurs des billets ... Les acquéreurs devront également assumer le paiement de toutes les taxes de 1867.

Acte de vente et les timbres de Revenu aux frais des acquéreurs pardevant L. D. Vigneau, notaire public. 31 mars—15,28—avril 4,11 18,25 mai 2 5 et (?)

Magasin à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St-Joseph.

Succession de LEWIS KRAIL. — No 4...

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Par C. E. GIRARDEY & Co., Encanteurs, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau No 17 Place de la Bourse

SAMEDI, le 2 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté le 30 mars 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Lewis Krail, décédé, la propriété ci après décrite:

Un lot de terre dans le 1er District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, St-Joseph et North Market, et désigné comme une partie du terrain No 5 et mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur un ou 63 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur et face à la rue St-Joseph. Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages le tout convenablement divisé pour demeure et loué à bail à M. J. Keller jusqu'au 1er octobre 1870, à $175 par mois, et vendu sujet au susdit bail.

Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement en principal et intérêt d'un billet hypothécaire pour $4,784 48, payable le 6 de juin 1868, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an, du 6 de juin 1867 jusqu'à paiement et le reste comptant. L'hypothèque devra contenir les 5 0/0 honoraires d'avocats, en cas de procès et la police d'assurance devra être transférée au teneur du dit billet.

Le passage ou alley-way situé au fond du susdit terrain mesurant environ 3 pieds 4 pouces de face à la rue St-Joseph; 2 pieds 11 pouces de face ... dans le fond et environ 19 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Actes de vente et les timbres de Revenu des Etats Unis, aux frais des acquéreurs pardevant Octave Morel, notaire public. 1er avril 11,18,25 mai 2

PAR ALFRED BOULIGNY.

Succession de Madame Charles Emmanuel de Lomine—No 29,418.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur, Bureau, No 20, rue Carondelet.

IL sera vendu à l'encan, samedi, le 18 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 5 mars 1868, No 29,418 du dossier de ladite Cour, la propriété suivante appartenant à la succession de feue dame Marie Anne Angélique Ourieus St Ours, épouse de Charles Emmanuel Lomine.

Un terrain, avec les bâtisses, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues Bourgogne, Hôpital, Dauphine et Quartier, mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne, sur cent quatre-vingts pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse, cuisine et chambres dans la cour.

Termes et conditions—Un tiers comptant en billets du Trésor des Etats-Unis et la balance en billets à un et deux ans portant 8 p0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, avec privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses pour le montant des billets jusqu'au paiement final et transférer la police à l'exécuteur testamentaire, et l'acquéreur s'obligera de payer les honoraires de l'avocat à raison de 5 0/0, en cas de poursuite pour le recouvrement desdits billets, et l'acte de vente contiendra confession de jugement en faveur des vendeurs, avec la clause de non aliénation. Les billets devront être divisés en coupons pour faciliter la liquidation de ladite succession.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats Unis. 12 mars—12,21,28—4,11avril

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Sans limite.

Deux Terrains de prix rues Esplanade et Barracks, entre Royale et Condé.

Par C. E. GIRARDEY & CO. Bureau: No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI le 11 avril 1868, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Royale, Condé et Barracks, désignés par les Nos. 1 et 2. Le No 1 mesure 33 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Esplanade, sur 127 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Condé 127 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne vers la rue Royale.

Le No 2 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Barracks, sur une profondeur de 89 pieds du côté vers la rue Condé, 87 pieds 1 pouce sur la ligne vers la rue Royale. Ces terrains traversent de la rue Esplanade à la rue Barracks, et sont un admirable emplacement pour résidence.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs ont le droit de payer le tout comptant; un escompte de 2 pour cent sera fait sur le montant à crédit, dans le cas où il payerait le tout comptant.

Actes de ventes et les timbres des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, pardevant W. J. Castell, notaire public. 5 avril

Propriétés à Greenville, St Jean Baptiste et Kirkville.

SUCCESSION DE L. A. KIRK—No 15,732.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans,

PAR C. E. GIRARDEY & Co., Encanteurs, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau, Exchange Place, No 17.

SAMEDI, le 18 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté le 24 janvier 1868, rendu dans la susdite affaire, il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de L. A. Kirk, décédé, les propriétés ci-après décrites, savoir—

1o—Tous les droits, titres, privilèges, etc., d'un certain morceau de terre situé dans le "Premier Ridge" dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat. Le dit morceau de terre est borné à l'Ouest par le canal de Gossett et s'étendant jusqu'au centre du susdit canal et du côté inférieur par les terres du capitaine Philippe Pouilles, et s'étendant en profondeur du Lac Pontchartrain jusqu'au Bayou Crocodiles (Alligator Bayou), ensemble avec toutes les bâtisses, etc.

PROPRIÉTÉ A GREENVILLE.

2o—Cinq lots dans l'ilet 27 borné par les rues Broadway, Chestnut, Elizabeth et Ferdinand, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20

3o—Treize lots de terre dans l'ilet borné par les rues Foucher, Lower Line, Pine et ——, désignés par les Nos 6 à 18, et formant l'encoignure des rues Foucher, Pine et Lower Line.

4o—Un lot du shérif de Jefferson, 2 novembre 1850, enregistré le 7 janvier 1853, Livre D, Folio 9.

5o—Trois lots dans l'ilet 12 du shérif de Jefferson, 2 novembre 1850, enregistré le 7 janvier 1853 dans le Livre D, Folio 10.

6o—Onze lots de terre dans l'ilet 21 borné par les rues Pine, Market, Elizabeth et Nerta Market, désignés par les Nos 1, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. Les dits terrains forment l'encoignure des rues North Market, Elizabeth et Pine streets.

7o—Six lots de terre dans l'ilet 16 borné par les rues Foucher, Market, Pine et North Market, désignés par les Nos 1, 9, 10, 11, 12 et 18 avec les améliorations comprenant, sur le lot No 9, une maison basse en bois.

KIRKVILLE, PAROISSE ST. HELENE.

Le 8o—98 lots et ilets de terre dans la ville de Kirkville, Paroisse St Hélène. Le sur la ligne du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans Jackson et du Nord. Les dites propriétés, composées en partie ou en entier des ilets Nos 3, 4, 5, 7, et Nos 9 et 16 inclusivement.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les 5 pour cent, honoraires d'avocat, en cas de procès pour le paiement des dits billets.

Actes de vente y compris les timbres de revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant W. J. Castel, notaire public. 15 mars—15 28—3,4, 11, 18 avril

Succession de Joseph Eugène Martin.

No. —— Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Maison en bois, à étage, No 259 du Chemin du Bayou, entre les rues Derbigny et Roman.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. NICHOLAS J. HOEY, Encanteur. Bureau No. 17, Place de la Bourse.

SAMEDI, le 9 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 7 mars 1868, dans la susdite succession, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante appartenant à la succession de Joseph Eugène Martin, savoir:

Deux lots de terre Nos 5 et 6 dans le Deuxième District de cette ville, bornés par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, mesurant chacun 29 pieds de face au Chemin du Bayou, sur 4 pieds 4 pouces dans le fond sur une profondeur de 14? pieds 10 pouces sur une ligne et 142 pieds sur l'autre.

Ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une grande maison en bois et en briques retirée de la rue, ayant salons et devant et derrière. Le rez-de-chaussée est de briques et le dessus en bois; une cuisine à étage détachée de la maison. La cour et le jardin sont pavés; cave, &c.

Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet de $2,775, daté le 10 avril 1867, et signé par Joseph Eugène Martin, garanti par hypothèque sur la propriété. Pour le reste, un an de crédit, en billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date à parfait paiement. Ces billets devront contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour le recouvrement du montant des billets. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au porteur des billets.

Acte de vente et y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Edw. Hogan, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15 mars—15 28 4 11 18 avr 9 mai

Jolie résidence dans la rue des Magasins, au 6 grand terrain.

Maison "cottage" dans la rue Terpsichore

SUCCESSION DE LEWIS R. COLLINS.

No 29,586—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. NICHOLAS J. HOEY, Encanteur. Bureau Exchange Place No 17.

SAMEDI, 2 mai 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 21 mars 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Lewis R. Collins, décédé, les propriétés ci-après décrites:

1o—LA JOLIE RÉSIDENCE EN BOIS A ETAGE, (avec un grand terrain) située dans l'ilet compris entre les rues Magasin, Constance, Second et Thalia ... [illegible]

2o—LA GRANDE MAISON COTTAGE située dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Terpsichore, Melpomène, Camp et Coliseum ... [illegible]

Conditions de la vente—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes de l'année 1867.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant I. Boudenaguet notaire public aux frais des acquéreurs. 31 mars—31—18,25avril—2mai

Deux Maisons, à étage, sur la rue Fulton.

Maison en bois, rue Washington.

Succession de John F. McKeery.—No 30,163

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI, le 2 mai 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté le 25 mars 1868, il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de John F. McKeery—

1o Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Fulton, Peters et ... [illegible]

2o Un terrain situé dans le même District, dans l'ilet compris entre les rues Fulton, St Thomas, Rousseau, Jackson et Philippe ... [illegible]

Conditions de la vente—La moitié comptant, le reste à 12 et 24 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété portant 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, avec clause de 5 pour cent (honoraires d'avocats) en cas de procès. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses, transférer les polices jusqu'à parfait paiement et rembourser les primes du terme non expiré d'assurance.

Les actes de vente y compris les timbres de Revenu des Etats-Unis, pardevant J. O. Eustis notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 mars—27,11,18,25av,2mai

Vente pour le compte et aux risques du premier acquéreur.

Terrains rue Prieur, entre Gasquet et Palmyre.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. NICHOLAS J. HOEY, encanteur. Bureau No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI, le 18 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte et aux risques du premier acquéreur, Baptiste Ferrand, qui ne s'est pas conformé à l'adjudication qui lui fut faite à l'enchère publique le 28 de mai 1867—

UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Palmyre et Gasquet, désigné par le No 17 et mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur. Il y a sur le dit terrain une vieille écurie; banquette faite.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit en billets garantis par hypothèque portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, également la clause de 5 0/0 honoraires d'avocats en cas de procès. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes de 1868.

Acte de vente et les timbres de revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Bush, notaire public.

Cheval et Charrette—Meubles.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans — No 6,467.

Succession de Baptiste Moreau.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. Bureau, Passage de la Bourse No 17.

Mardi le 21 avril 1868, à 11 heures A. M., et face de notre bureau, No 17 Place de la Bourse, il sera vendu à l'enchère publique, par ordre de l'Hon John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 26 de mars 1868—

Un cheval et une charrette—un lot de meubles.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 8avr—

Maison en briques à deux étages, No 92 rue Dryades, entre Gravier et Perdido—Succession de Bianca Robins No 27,370—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co., NICHOLAS J. HOEY, Encanteur Bureau, No 17 Exchange Place.

SAMEDI, 25 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession de Bianca Robins—

Un lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Gravier et Perdido mesurant 28 pieds 2 pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur ... [illegible] Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, louée à $45 par mois.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque ... [illegible]

Acte de vente et les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Wynne Rogers, notaire public. 24 mars—4,11,18,25

Maison à étages, No 378, rue Bienville.

Succession d'Alexandre Creighton

No 30,125 Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co., NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureau No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI, 2 mai 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 19 mars 1868, il sera vendu à l'encan pour le compte de la succession d'Alexandre Creighton, décédé, la propriété ci-après décrite, savoir:

Une portion de terre dans le Second District de cette ville, située dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Prieur et Johnson, désignée comme le lot No 8, ... mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville ... [illegible] Les améliorations comprennent une maison en bois à étages, ... connue comme le No 378 rue Bienville.

Conditions—Au comptant, payable en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente et les timbres des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Castell, notaire public. 29 mars—avril 11 18 25

Succession de Odile Rabin — No 32,047

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Joseph F. Rabin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Odile Rabin, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

8 avril—9,13,17